

# MAGMA CÉRAMIQUE

JANV. 2026

# MAGMA

LIEU CULTUREL, CRÉATIF, D'APPRENTISSAGE  
ET DE PARTAGE

## ÉCOLE DE CÉRAMIQUE



## CAFÉ



## BOUTIQUE



# MAGMA ÉCOLE

## PÔLE DE FORMATION UNIQUE EN BRETAGNE

### COURS TOUT PUBLIC

- Initiations en 3 séances
- Cours hebdomadaires (10 séances par trimestre)
- Stage de perfectionnement (2 à 3 jours)

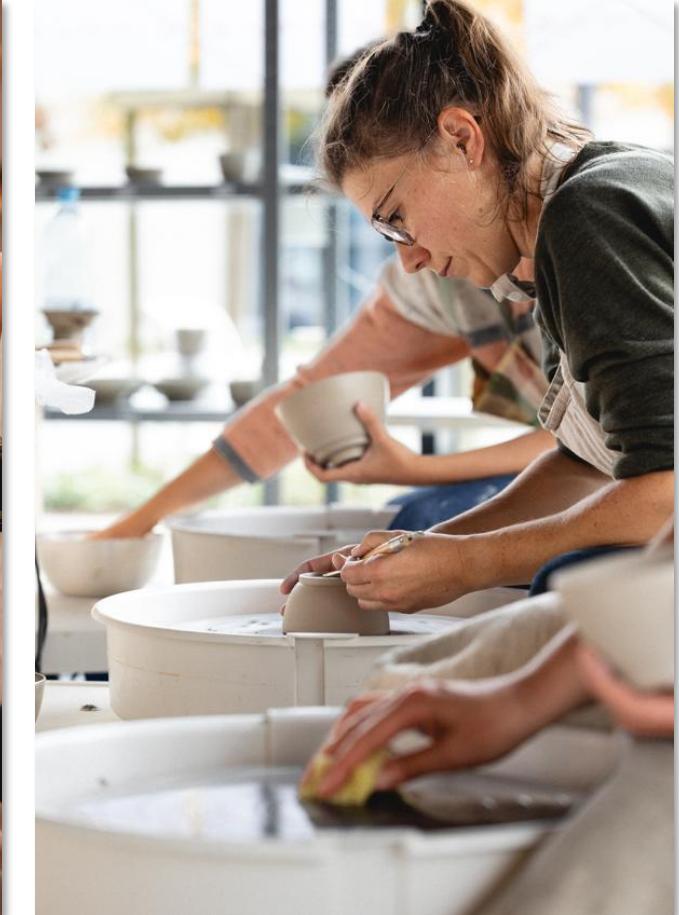
### MASTERCLASS POUR LES PROFESSIONNELS

- 5 jours pour se former sur des techniques spécifiques

### FORMATION LONGUE (prévue en sept 27)

- Formation céramiste créateur pour ceux qui souhaitent faire de la céramique leur métier

Financement possible via les fonds de formation :  
MAGMA est certifié Qualiopi



# MAGMA CAFÉ

## LIEU DE CONVIVIALITÉ AU CŒUR DE L'ÉCOLE

- Immersion dans un univers créatif
- Offre de café de spécialité et de petite restauration en circuit court et majoritairement bio.
- Brunch week-end et jours fériés

### Horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi, 8h30 > 18h30

Le samedi, 9h30 > 18h30



# MAGMA BOUTIQUE

UN ESPACE POUR VALORISER  
L'ARTISANAT D'ART

- Pièces uniques ou en petites séries
- Objets utilitaires et décoratifs
- Sélection auprès d'artisans d'art

**Horaires d'ouverture :**

Du mardi au vendredi, 8h30 > 18h30

Le samedi, 9h30 > 18h30





# MAGMA, UNE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF

## **DES PARTIES PRENANTES PLURIELLES**

Une Société Coopérative d'Intérêt Collectif repose sur un multisociétariat réunissant salariés, élèves, citoyens, entreprises et partenaires, garantissant sa gouvernance partagée et son utilité sociale.

## **UNE GESTION DÉMOCRATIQUE**

Chaque associé dispose d'un droit de vote. Les décisions sur les orientations stratégiques sont prises collectivement.

## **DES BÉNÉFICES POUR ASSURER LE LONG TERME**

Chaque année, au moins 57,5 % des bénéfices sont mis en réserves dites «impartageables » pour consolider les fonds propres de l'entreprise.

# POURQUOI REJOINDRE LE COLLECTIF MAGMA ?

## SOUTENIR UN PROJET CULTUREL INNOVANT

- Soutenir un projet culturel innovant à impact positif, à la fois culturel, social et économique
- Encourager l'éco-système créatif breton (et malouin !)

## REJOINDRE UNE DÉMARCHE COOPÉRATIVE OUVERTE

- Apporter votre expertise et vos retours d'expérience
- Participer aux décisions stratégiques et avoir un droit de vote
- Rencontrer d'autres sociétaires partageant vos valeurs

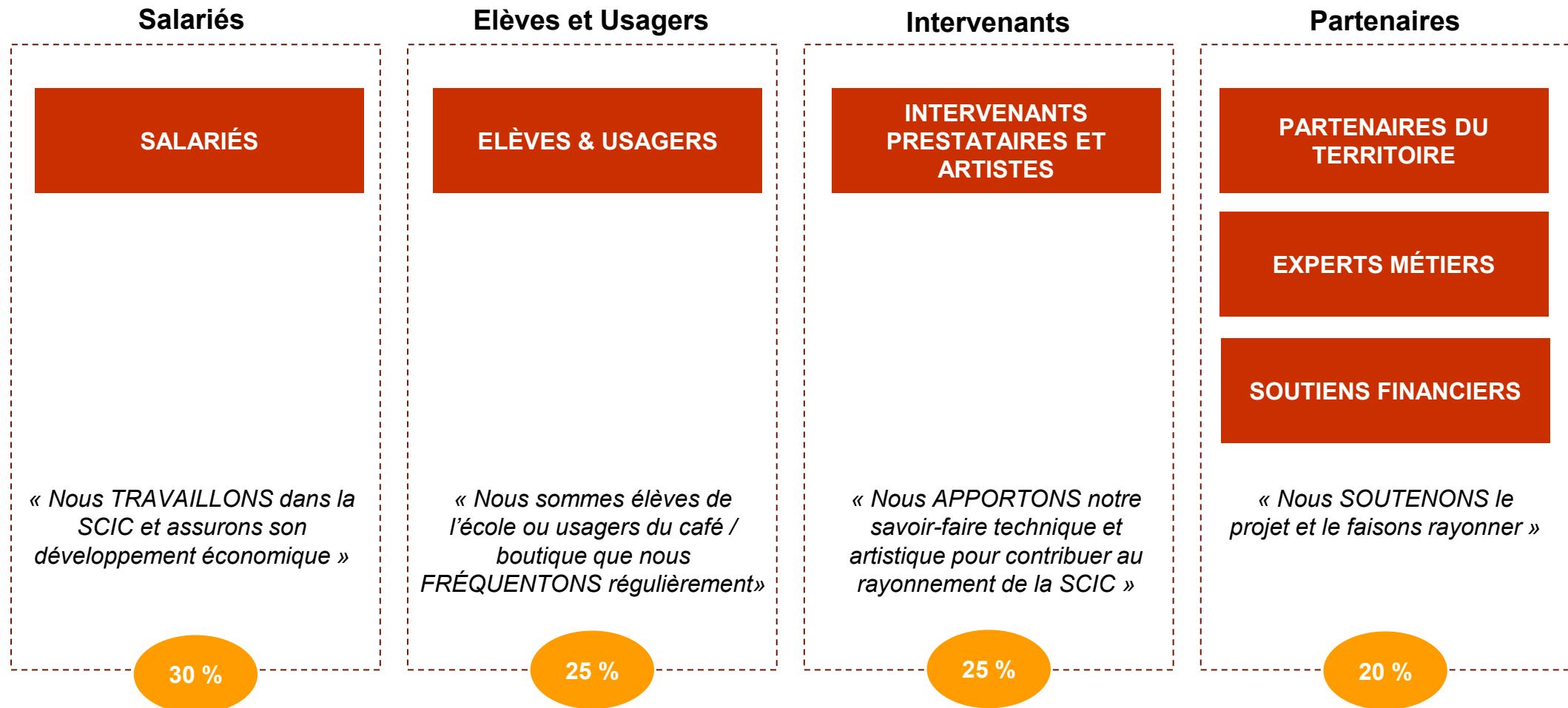
## AFFICHER UN ENGAGEMENT TERRITORIAL FORT

- Développer une culture créative locale
- Valoriser votre engagement dans l'Economie Sociale et Solidaire

## APPORTER UN APPUI À UN PROJET À IMPACT

- Investir dans un projet porteur de sens et d'utilité
- Garantir la réussite du projet en le faisant rayonner autour de vous

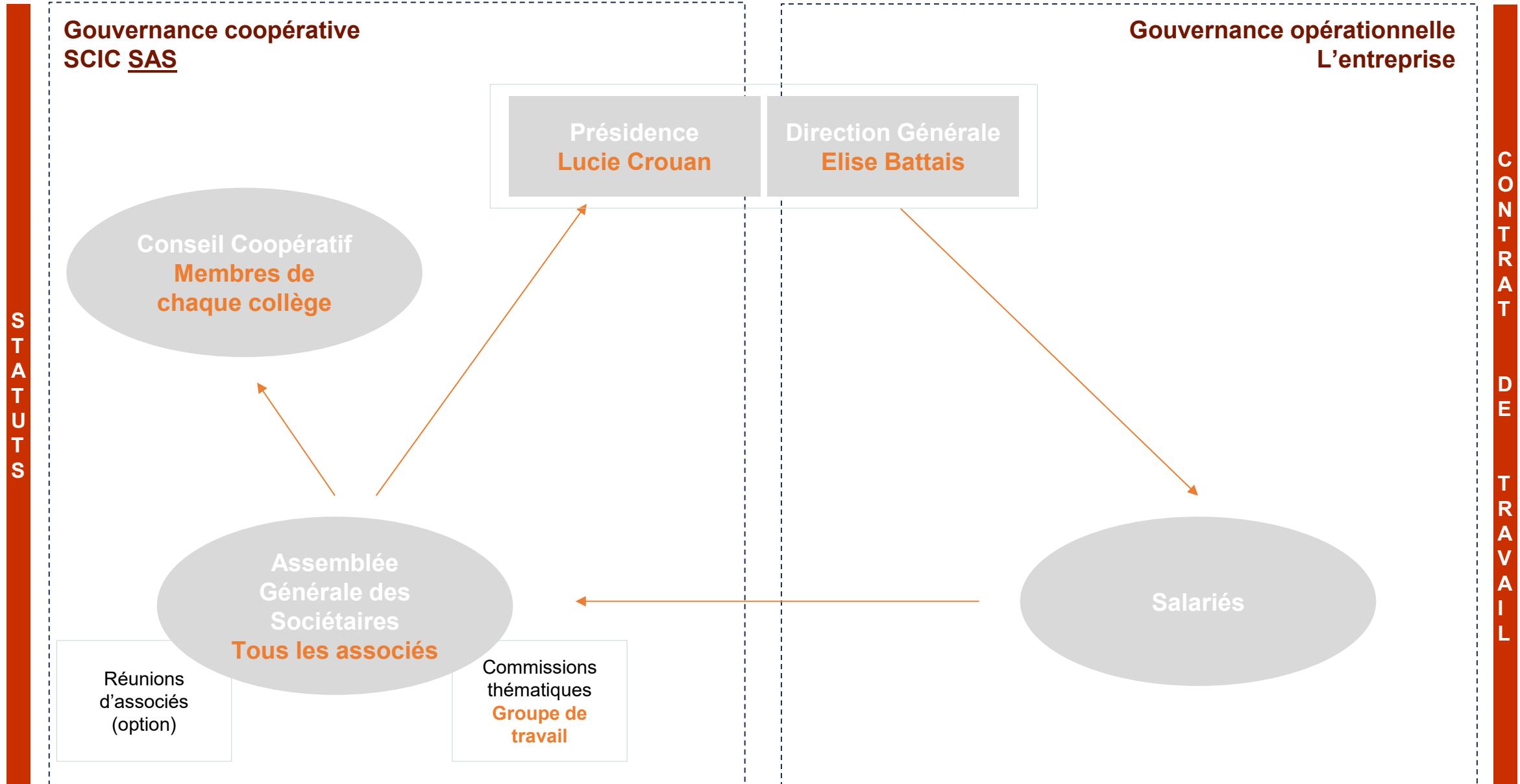
# 1 PERSONNE = 1 VOIX



# LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'ASSOCIÉS

Catégorie	Montant du capital	
<b>SALARIÉS</b>	Personnes physiques titulaires d'un contrat de travail avec la coopérative ou qui sont rémunérées au titre du mandat social et qui contribuent au développement de la coopérative par leurs compétences, leur expérience et leur connaissance de l'entreprise.	100 € au départ 200 € en année 2 300 € en année 3
<b>ÉLÈVES &amp; USAGERS</b>	Elèves de l'école ainsi que les usagers du café-boutique et des autres services proposés par la coopérative. Ils mettent au service de la coopérative leur expertise d'usage afin de contribuer à l'amélioration des projets portés.	Entre 50 € et 300 €
<b>INTERVENANTS PRESTATAIRES ET ARTISTES</b>	Personnes en prestations régulières ou ponctuelles dans le cadre de la formation ainsi que les artistes exposés qui apportent à la coopérative leur savoir-faire technique et artistique pour contribuer au développement et au rayonnement de la SCIC.	Entre 150 et 300 €
<b>PARTENAIRES DU TERRITOIRE</b>	Personnes physiques ou morales, de droit public et de droits privés, qui par leurs compétences et connaissances du territoire et de ses acteurs contribuent à rendre accessible au plus grand nombre les projets portés par la SCIC.	Minimum 150 €
<b>EXPERTS MÉTIERS</b>	Personnes physiques ou morales qui œuvrent dans le domaine de la céramique et qui, par leur expertise métier et leur réseau, concourent au développement des projets portés par la coopérative.	Minimum 500 €
<b>SOUTIENS FINANCIERS</b>	Sociétaires personnes physiques ou morales qui concourent au développement de la coopérative par leurs apports et leur soutien financier ainsi que par leur regard extérieur sur la dimension entrepreneuriale de la coopérative.	Minimum 1000 €

# SCHÉMA GLOBAL DE GOUVERNANCE



# INSTANCES DE GOUVERNANCE

La gouvernance opérationnelle de MAGMA est assurée par un duo Présidente – Directrice Générale :

- **Lucie Crouan : Présidente**
- **Elise Battais : Directrice Générale**

	COMMISIONS THEMATIQUES	CONSEIL COOPERATIF	ASSEMBLEE GENERALE
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"><li>• Travailler ensemble sur des thématiques spécifiques (ex : formation professionnelle, événementiel...)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Informer des projets en cours</li><li>• Recueillir un avis consultatif</li><li>• Faire entrer de nouveaux associés</li><li>• Valider les sorties d'associés non actifs</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Se réunir avec tous les associés</li><li>• Rendre compte des activités de la SCIC</li><li>• Voter les résolutions pour la suite</li></ul>
Participants	Associés volontaires	Président + DG + 2 représentants élus de chaque collège	Tous les associés
Périodicité	En fonction des sujets	4 fois / an	1 fois / an + AG exceptionnelle si besoin

# CONTACT

**Elise Battaïs**  
06 60 53 07 40

**Lucie Crouan**  
06 42 03 83 80



MAGMA Céramique  
20 rue Théodore Monod  
35400 SAINT MALO



magma.saintmalo@gmail.com



magma.ceramique



MAGMA céramique